



## Compte-rendu FO du GT-CTR du 26 Janvier 2021

### 1/ Programmes Multimode et Métallica

(METadonnées Actives, Logiciels Libres et Infrastructure pour une Collecte Assistée)

Le programme Métallica a proposé un jalonnement en 5 étapes, essentiellement bâti sur le calendrier des tests de l'enquête Logement multimode, à partir duquel les enquêtes deviennent éligibles en fonction de leurs besoins propres.

**L'enquête Logement 2023-2024** est en effet la première enquête, réalisée jusque-là en face-à-face, qui va intégrer un protocole multimode séquentiel **internet/téléphone/face à face**.

Il est prévu d'intégrer d'autres enquêtes au protocole plus simple dans la période 2021-2023.

Le multimode va commencer à être testé en septembre avec l'enquête logement et aussi avec Camme, TIC et en suivant avec Loyers et Charges (1ère visite en face à face maintenue), mais nous n'avons pas d'indications quant à la taille de l'échantillon).

En 2024, quasiment l'intégralité des enquêtes passeront en multimode. Ils testent encore plusieurs protocoles (cinq), assurant par là-même que cela leurs permettra d'accepter plus d'enquêtes (mais en multimode)

- protocole séquentiel : web, téléphone, enquêteur (enq logt)
- protocole : Mélopée et Loyers et charges la 1ère interrogation en face/face
- protocole : on propose aux répondants en fonction du profil une des 3 possibilités
- protocole filtre : Pour les gros échantillons, 1ère approche en multimode VQS, pour les petit échantillons, autonomie en face à face
- protocole : enquête à carnet de 2 façons internet + papier.

#### **Ce qui nous est dit:**

"En offrant un mode de réponse alternatif au face à face, internet permet de répondre à plusieurs enjeux majeurs pour les enquêtes auprès des ménages :

**qualité** : maintenir les taux de réponse des enquêtes ménages au travers du multimode "

#### **NOUS NOUS ÉTONNONS DE CE CONSTAT QUI SEMBLE METTRE EN CAUSE LA QUALITÉ DU TRAVAIL DES ENQUÊTEURS**

"**efficience** : concentrer les moyens d'enquêteurs sur les opérations et publics pour lesquels ils apportent la plus grande valeur ajoutée, afin que le réseau des enquêteurs, aujourd'hui saturé pour plusieurs années, soit en capacité d'honorer le rythme de certaines enquêtes, voire des demandes d'enquêtes nouvelles "

#### **CE QUI POSE A NOUVEAU LE PROBLÈME DE LA PROGRAMMATION DES ENQUÊTES DANS OPALE ET GÈNÈRE UNE SURCHARGE DE TRAVAIL**

"**image** : montrer que l'Insee investit dans des modes de communication modernes avec les enquêtés, déjà largement utilisés par d'autres administrations et réclamés par certains d'entre eux."

**LA DIRECTION PRÉCISE QUE LA MAJORITÉ DES PAYS ONT BASCULE VERS LE MULTIMODE**

## **"Les grands principes qui président aux choix méthodologiques envisagés pour les futures enquêtes multimode sont les suivants :**

- Recourir à internet tant que cela ne nuit pas à la qualité de l'enquête (non réponse partielle, déficit d'accompagnement, **satisficing correspondant à la volonté de minimiser ses efforts pour répondre à un questionnaire,...**)
- S'appuyer sur les enquêteurs dès que c'est nécessaire pour stimuler/accompagner/éclairer les enquêtés, en particulier lorsque l'enquête s'appuie sur des concepts complexes – Utiliser le téléphone comme un mode complémentaire à internet pour les questionnaires de complexité moyenne et ne nécessitant pas la présence physique d'un enquêteur
- En l'absence de supériorité avérée du multimode concurrentiel, simplifier les flux et l'organisation de la collecte en privilégiant les protocoles multimodes séquentiels
- Respecter les bonnes pratiques en matière de durée maximale de questionnaire pour chaque mode – Faciliter l'entrée en matière et s'appuyer sur des relances efficaces (courriers et courriels accessibles, synthétiques et clairs) – Le thème de l'enquête peut conduire à privilégier des modes particuliers (auto-administré pour des sujets sensibles par exemple)
- Tant que les effets de mode sont mal connus, il peut s'avérer utile de disposer d'un échantillon de contrôle interrogé par le mode historique de l'enquête afin de les mesurer voire de les corriger.
- Proposer des questionnaires très proches selon les modes. La complexité des concepts mobilisés ou la logique d'interrogation propre à certaines enquêtes peut néanmoins contraindre à modifier a minima la structure du questionnaire pour un mode afin d'assurer une qualité de mesure la plus homogène possible entre les modes."

Nous avons rappelé que la règle qui présidait au moment du passage aux NCEE avait bien changé (2 CDD de 3 ans chacun=1 CDI au bout de 6 ans) , et qu'aujourd'hui, cette règle n'était plus appliquée dans les faits, en favorisant des contrats courts et en s'efforçant de se séparer de certains enquêteurs au terme de leurs 2 CDD.

*NB : On peut d'ailleurs s'interroger sur ce que la direction envisageait à l'époque pour l'avenir en ne voulant pas se retrouver contrainte par des contrats en CDI dès le début des NCEE .*

**En raison de cette réorganisation, nous avons donc tout naturellement demandé à combien la direction avait chiffré le gain en ETP ainsi qu'en nombre d'enquêteurs. Christelle Colin, qui présidait ce GT, a donc précisé que la tendance était à la baisse des effectifs au sein de l'Insee, et que les enquêteurs étaient eux aussi concernés, sans donner de chiffres .**

**Nous avons également appris que Mélopée avait permis une économie de 20 ETP Le pilote devait sûrement servir à cela.....**

## **2/Indemnité pour l'organisation de collecte 2020**

Seront retenues dans le calcul de l'indemnité les FA 2020 correspondantes aux enquêtes suivantes : SRCV, TeO, HVP (hors FA reportées en 2021), EEC/Pilote Mélopée hors premier confinement et jusqu'à la période de reprise du repérage à l'issue de celui-ci (soit du 16 mars au 18 mai), et Loyers et Charges hors T2. Pour les prix, toutes les tournées sont prises en compte, hors celles affectées sur les périodes

de confinement et ce jusqu'à la période de reprise expérimentale de la collecte des prix à l'issue (soit du 16 mars au 25 mai, et du 30 octobre jusqu'au 31 décembre).

Christelle Collin rappelle que les économies réalisées du fait de l'absence de déplacements sur le terrain seront réinvesties dans le matériel informatique (pour les enquêteurs: Ecran 22 pouces/station d'accueil/souris et clavier)

Le paiement des primes (enquêtes difficiles, etc..) n'interviendra pas avant avril .

Enfin, la direction réfléchit-concernant la différentielle salaire- à la possibilité d'effectuer un versement unique en fin d'année pour les enquêteurs dont les montants de différentielle estimés en début d'année s'élèvent à moins de 1 500 €. Sur les 28 enquêteurs concernés en 2021, ils sont 22 dans cette situation.